



## Observatoire DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE en Ile-de-France

observatoire-ess-iledefrance.fr

### ÉDITO

« Nous entrons dans une actualité nationale forte avec la finalisation de la loi encadrant l'économie sociale et solidaire. Félicitons-nous, car l'adoption prochaine de cette loi, élaborée dans la concertation avec les différents acteurs de l'économie sociale et solidaire, devrait modifier les principes dominants du développement économique actuel, en réconciliant l'exigence de la performance économique avec un développement social harmonieux.

Alors que la redéfinition du périmètre de l'économie sociale et solidaire doit permettre

d'inclure des acteurs qui en sont exclus actuellement, le système d'observation va devoir opérer une adaptation complexe du fait de l'utilisation de critères d'éligibilité difficilement quantifiables.

Nous avons choisi dans cette publication de mettre l'accent sur des filières d'activités à forte conséquence sur la vie quotidienne des Franciliens : la santé, l'action sociale, l'éducation et la préservation durable de l'environnement. L'implication de l'économie sociale et solidaire dans les dispositifs de relance de l'emploi des jeunes sera également abordée.

Modifier les principes dominants du développement économique aujourd'hui, pour construire

ensemble un monde plus juste est le projet que poursuivent les acteurs de l'économie sociale et solidaire. La publication régulière des travaux de l'observatoire régional de l'économie sociale et solidaire francilien leur sera très utile pour en évaluer objectivement la conduite. Je vous souhaite, à ce titre, une lecture enrichissante de ce panorama N°4. »



**Éric Forti,**  
Président du comité de pilotage de l'Observatoire régional de l'économie sociale et solidaire en Ile-de-France,  
Président de la CRESS IDF  
Vice-Président de l'Atelier

### Chiffres clés de l'économie sociale et solidaire francilienne Source : Observatoire régional ESS IDF, d'après Insee - CLAP 2011



**26 280**  
**ENTREPRISES**  
soit 6,9 % des entreprises régionales



**32 890**  
**ÉTABLISSEMENTS EMPLOYEURS**  
soit 7,3 % des établissements régionaux



**384 200**  
**SALARIÉS**  
soit 7,1 % des salariés de la région



**325 490**  
**ÉQUIVALENTS TEMPS PLEIN (ETP)**  
soit 6,7 % des ETP de la région



**67%**  
**DES EMPLOIS OCCUPÉS PAR DES FEMMES**  
47 % de femmes dans l'ensemble de l'économie régionale



**11,3 MILLIARDS**  
**DE RÉMUNÉRATIONS BRUTES**  
soit 5,5 % des rémunérations brutes de la région

### EN INTRODUCTION

Dans une société impactée par la crise économique et nécessairement en pleine mutation, l'économie sociale et solidaire prend une place grandissante en développant des initiatives innovantes, en réponse à des besoins sociaux non couverts ou mal satisfaits.

Véritables acteurs du développement économique des territoires tout en visant le renforcement de la cohésion sociale et de la protection de l'environnement, les dirigeants d'entreprises de l'économie sociale et solidaire développent des projets au plus

proche des citoyens. Toutefois, dans un contexte économique tendu, ces initiatives ont encore des difficultés à changer d'échelle.

L'économie sociale et solidaire regroupe un ensemble d'acteurs hétérogène où se côtoient des logiques économiques marchandes et non marchandes. Une grande partie des associations proposent des services de proximité rendus dans un cadre collectif et qui se concrétisent par des partenariats avec les collectivités territoriales et les services publics. À côté, on retrouve les banques coopératives et les mutuelles

d'assurances dans des secteurs fortement concurrentiels, tout en conservant leurs spécificités statutaires.

Reposant sur des modèles économiques hybrides, tous les acteurs de l'économie sociale et solidaire entretiennent ainsi des relations étroites avec les collectivités territoriales et l'État, ainsi qu'avec les entreprises de leur territoire d'implantation. Du fait de la mise en place de différentes législations nationales et européennes, ces partenariats sont en pleine mutation ; de nouvelles formes de coopération restent à inventer.







# LE MONDE ASSOCIATIF, PRINCIPAL EMPLOYEUR DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

L'économie sociale et solidaire francilienne représente plus de 32 800 établissements (soit 7,3 % des établissements régionaux), répartis dans quatre familles : les associations (90,5 %), les coopératives (5,6 %), les mutuelles (2,4 %) et les fondations (1,5 %). Elle regroupe près de 385 000 emplois, dont près de 80 % dans les associations.

Les rémunérations brutes distribuées aux salariés s'élèvent quant à elles à près de 11,3 Milliards d'euros.

Selon les derniers travaux de Recherches et Solidarités, il a été estimé entre 190 000 et 210 000 le nombre d'associations franciliennes en activité, ce qui porte à 15 % la part des associations employeuses en Île-de-France.

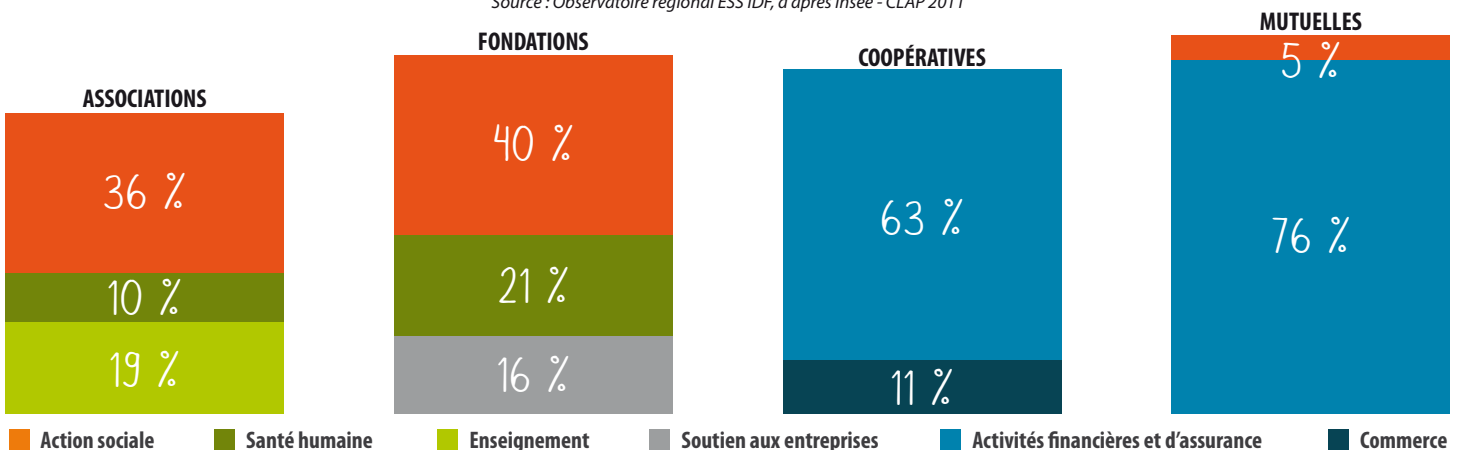
Le nombre de bénévoles réguliers (intervenant au moins une fois par semaine dans une association) a été estimé entre 800 000 et 850 000.  
[www.recherches-solidarites.org](http://www.recherches-solidarites.org)

	 ASSOCIATIONS	 COOPÉRATIVES	 MUTUELLES	 FONDATIONS	ENSEMBLE ESS
<b>Établissements employeurs</b>	29 750 (90,5%)	1 860 (5,6%)	790 (2,4%)	490 (1,5%)	32 890 (100%)
<b>Effectifs au 31-12</b>	301 140 (78,4%)	32 320 (8,4%)	25 020 (6,5%)	25 720 (6,7%)	384 200 (100%)
<b>ETP</b>	252 790 (77,7%)	29 340 (9%)	21 920 (6,7%)	21 440 (6,6%)	325 490 (100%)
<b>Rémunérations Brutes (en millions d'euros)</b>	8 190 (72,5%)	1 340 (11,9%)	975 (8,6%)	785 (7%)	11 290 (100%)

Source : Observatoire régional de l'ESS IDF, d'après Insee - CLAP 2011

## À CHAQUE STATUT JURIDIQUE, SA SPÉCIFICITÉ SECTORIELLE

Source : Observatoire régional ESS IDF, d'après Insee - CLAP 2011



**Note de lecture :** Dans les associations, 36 % des salariés travaillent dans l'action sociale. Dans les coopératives, 63 % des salariés travaillent dans les activités financières et d'assurance.



Association Tennis Club des Mureaux (78)



L'économie sociale et solidaire intervient dans l'ensemble des secteurs économiques avec une prédominance pour les activités de services. Les acteurs de l'action sociale restent les employeurs les plus importants en nombre avec plus de 120 000 salariés, travaillant à 90 % d'entre eux dans des associations.

Viennent ensuite les secteurs de l'enseignement (62 400 salariés), les activités financières et d'assurances (41 400 salariés) et la santé (39 200 salariés).

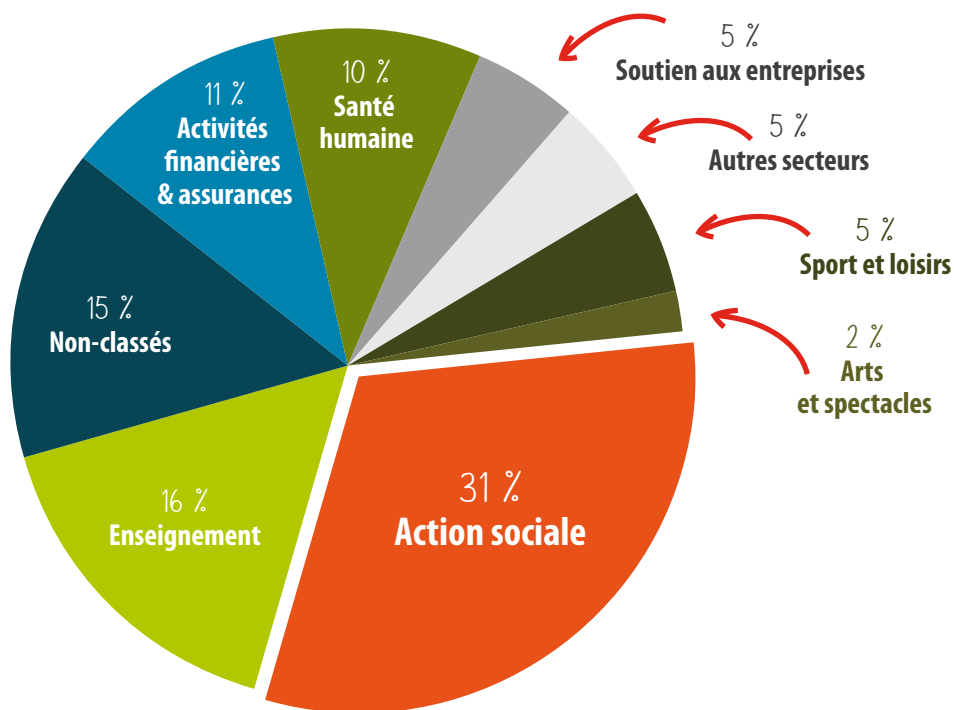
Chaque statut juridique présente des spécificités sectorielles. Ainsi, une grande partie de l'emploi dans les associations et les fondations se retrouvent dans l'action sociale dans laquelle figurent par exemple les crèches (dites « associatives » et parentales), les maisons de retraite, les associations de médiation et d'accès aux droits, les hôpitaux et cliniques à statut associatif. Les emplois dans les mutuelles et les coopératives sont concentrés dans les banques coopératives et les mutuelles d'assurances. On retrouve également dans les mutuelles des emplois dans l'action sociale et la santé comme dans les centres de santé mutualistes.

## Méthodologie : la catégorie des non classés

La catégorie des non-classés concerne essentiellement les associations et quelques fondations. Elle contient notamment les établissements n'ayant pas renseigné le code APE lors de leur création et les établissements ne se retrouvant pas dans les codes APE existants, du fait de leur activité particulière ou de leurs multi-activités.

## Effectifs salariés au 31-12-2011

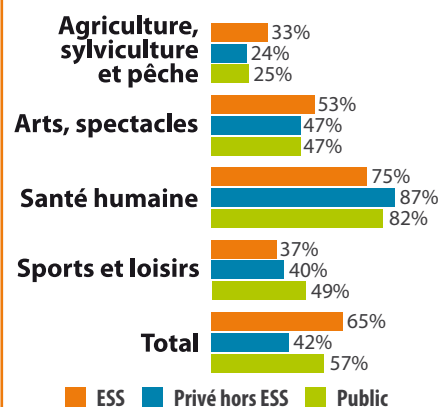
Source : Observatoire régional ESS IDF, d'après Insee - CLAP 2011



\* La catégorie "Autres secteurs" regroupe les activités diverses, l'agriculture, sylviculture et pêche, les autres industries et construction, le commerce, l'hébergement et la restauration, les industries alimentaires, l'information et la communication.

## Présence des femmes dans quelques secteurs d'activités

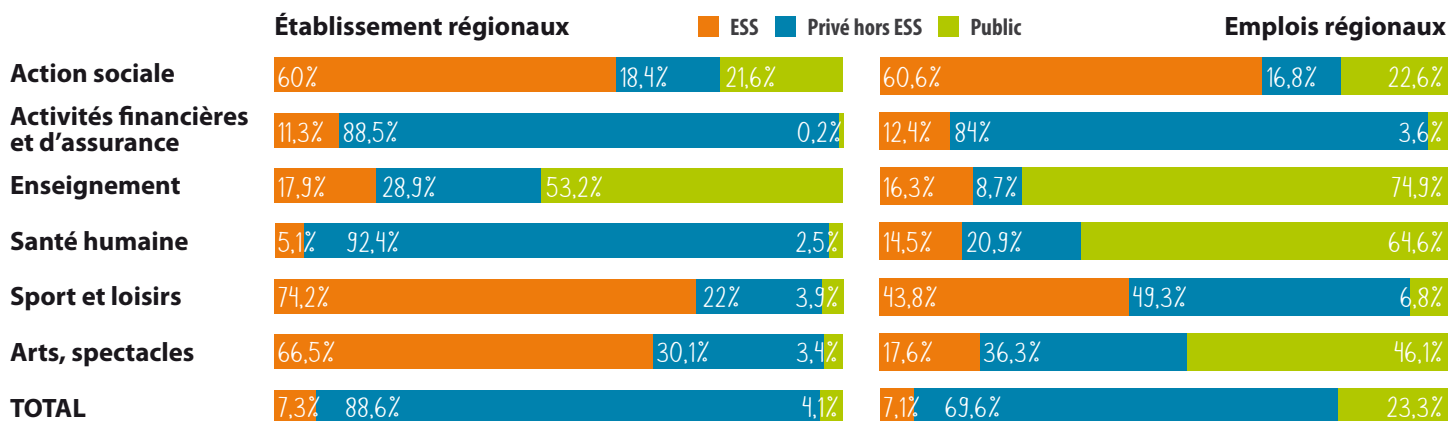
Source : Observatoire régional de l'ESS IDF, d'après Insee - CLAP 2011



Comme dans le reste de l'économie, les femmes sont très présentes dans les secteurs tels que l'action sociale, la santé, l'enseignement.

La présence des femmes dans l'économie sociale et solidaire reste une caractéristique forte malgré des variations importantes entre secteurs d'activités ; elles représentent plus de sept salariés sur dix dans l'action sociale et la santé alors qu'elles ne représentent que 15 % dans l'industrie et la construction, 33 % dans l'agriculture et 37 % dans les sports et loisirs.

## DANS L'ACTION SOCIALE, 60 % DES EMPLOIS RELÈVENT DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE



Note de lecture : Dans les sports et loisirs, 43,8 % de l'emploi relève de l'économie sociale et solidaire.

Source : Observatoire régional de l'ESS IDF, d'après Insee - CLAP 2011



# L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE, ACTRICE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DES TERRITOIRES

Depuis 2004, la Région Île-de-France a structuré une politique spécifique en faveur de l'économie sociale et solidaire. De leur côté, des communautés d'agglomération se sont emparées du sujet dès 2008 bien souvent à partir de leurs compétences en matière de développement économique. Plus récemment, les départements franciliens ont élargi leurs champs d'intervention dans l'insertion et l'action sociale, en développant des appels à projets « ESS » et en organisant des événements de sensibilisation.

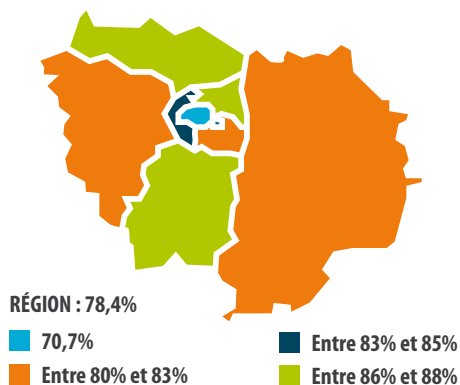
Au moment où une loi en faveur de l'économie sociale et solidaire va être votée, l'articulation des politiques publiques aux différents échelons de territoire est nécessaire pour les acteurs de l'économie sociale et solidaire particulièrement en Île-de-France où se côtoient de nombreux schémas de développement économique et des politiques sectorielles diverses (social, santé, logement, transport, aménagement, énergie...).

## L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE DANS LES DÉPARTEMENTS FRANCILIENS

	PARIS	HAUTS-DE-SEINE	SEINE-SAINT-DENIS	VAL-DE-MARNE	ESSONNE	SEINE-ET-MARNE	VAL D'OISE	YVELINES	RÉGION
<b>Établissements employeurs</b> <i>Part des établissements dans le département</i>	12 880 (7,3%)	3 360 (6,3%)	2 790 (6,4%)	2 800 (7,2%)	2 680 (8,4%)	3 010 (8,1%)	2 200 (7,3%)	3 170 (8,2%)	32 890 (7,3%)
<b>Effectifs au 31-12-11</b> <i>Part de l'emploi dans le département</i>	151 690 (9,1%)	50 210 (5,1%)	31 540 (5,7%)	36 200 (7,2%)	28 920 (6,9%)	29 200 (7,1%)	23 520 (6,2%)	32 920 (6,6%)	375 200 (7,1%)
<b>ETP</b>	133 660	40 650	27 130	29 850	23 970	25 210	18 970	26 050	325 490
<b>Rémunérations Brutes (en millions d'euros)</b>	5 140	1 460	810	1 000	740	760	570	810	11 290

Source : Observatoire régional de l'ESS IDF, d'après Insee - CLAP 2011

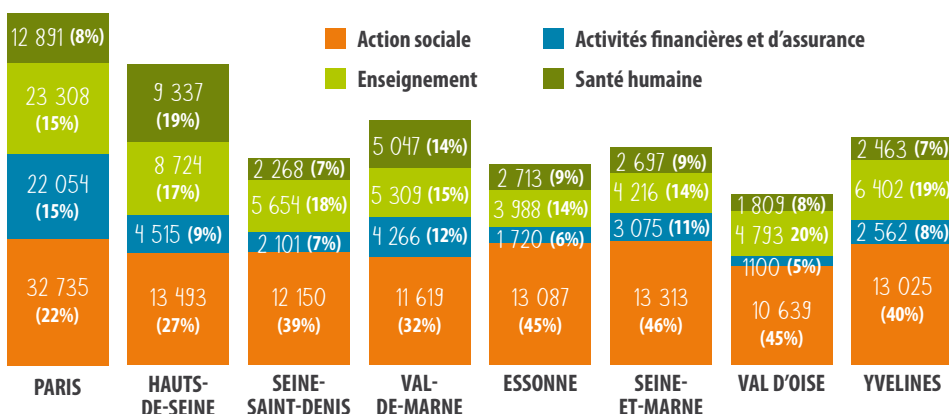
### L'EMPLOI ASSOCIATIF



Source : Observatoire régional de l'ESS IDF, d'après Insee - CLAP 2011

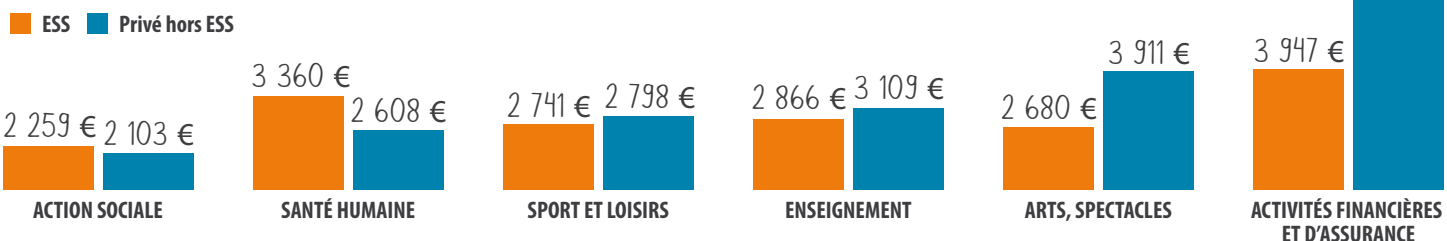
### L'EMPLOI DANS LES PRINCIPAUX SECTEURS D'ACTIVITÉS - ESS

Source : Observatoire régional de l'ESS IDF, d'après Insee - CLAP 2011



### UNE ESTIMATION DES SALAIRES DANS LES PRINCIPAUX SECTEURS D'ACTIVITÉS

Source : Observatoire régional de l'ESS IDF, d'après Insee - CLAP 2011 / Champ : calcul du salaire moyen pour un ETP au rapport de la masse salariale



L'approche sectorielle a été privilégiée au regard de l'approche statutaire qui regroupe des réalités trop différentes (coopératives bancaires et SCOP, établissements médico-sociaux et associations de quartier...).

A l'intérieur de chaque secteur d'activités, on note une grande disparité d'acteurs et de modèles économiques.

Ainsi, dans les arts et spectacles, la différence de salaire mensuel brut peut s'expliquer par le fait que la majorité des employeurs de l'économie sociale et solidaire s'intègre dans les arts du spectacle vivant (exemple des compagnies de théâtre) et l'enseignement culturel, alors que dans le reste de l'économie privée, on retrouve de grands groupes de l'audiovisuel et du multimédia.

De la même manière, les activités financières regroupent des banques coopératives et des assureurs mutualistes alors que dans le reste de l'économie privée on retrouve notamment beaucoup de grands groupes bancaires.

Il est important de noter que dans les secteurs investis massivement par les associations, la différence de salaire est faible entre l'économie sociale et solidaire et le reste de l'économie privée (action sociale, sports et loisirs).





## LES EMPLOIS D'AVENIR, UN DISPOSITIF NATIONAL D'AIDE À L'EMPLOI POUR LES JEUNES

La création des Emplois d'Avenir a pour but de lutter contre le chômage des jeunes de 16 à 25 ans en proposant un véritable parcours d'insertion professionnelle vers les compétences attendues sur un marché de l'emploi de plus en plus difficile d'accès.

La CRESS IDF\* a signé le 21 novembre 2012 avec l'Etat une convention de partenariat afin d'assurer l'information et la promotion de ce dispositif auprès des acteurs de l'Economie sociale et solidaire. Pour ce faire, la CRESS s'est entourée d'acteurs de terrains, des référents départementaux prêts à répondre aux questions des entreprises et des élus locaux sur la mise en œuvre du dispositif : parcours de formation, tutorat, ressources humaines, financement etc.

A ce jour, un peu plus de 6000 recrutements en Emplois d'avenir ont été réalisés en Île-de-France, soit 43% de l'objectif annoncé pour l'année 2013.

La CRESS IDF poursuit son engagement à mobiliser les réseaux d'entreprises ESS franciliens sur le recrutement de jeunes sans qualification en Emploi d'Avenir afin de leur

permettre d'entrer dans la vie active et acquérir une qualification professionnelle.

## VERS UNE ARTICULATION DES DISPOSITIFS EMPLOI D'AVENIR/EMPLOI TREMPLINS

Depuis 2011, le dispositif des Emplois-tremplin porté par la Région Île-de-France est passé d'un système d'attribution au fur et à mesure de la réception des dossiers à un système d'appel à projet (une à deux fois par an).

Ce dispositif a été rénové en février 2013. Une révision des publics éligibles aux Emplois tremplin Projet a été réalisée pour une meilleure articulation avec le dispositif national des emplois d'avenir.

Désormais, les critères d'éligibilité des publics sont élargis. Les jeunes de 16 à 25 ans restent éligibles mais avec une obligation d'inscription au Pôle Emploi d'une année minimum ; les personnes de 26 à 45 ans sont éligibles avec également une obligation d'inscription d'une année comme demandeur d'emploi, ce qui est nouveau ; les demandeurs d'emploi de plus de 45 ans et les personnes handicapées sans condition d'âge restent éligibles sans aucune ancienneté au chômage.

Enfin, les employeurs de l'économie sociale et solidaire peuvent prétendre à un complément de rémunération d'aide de la région Île-de-France qui complète la prise en charge de l'État au titre des Emplois d'avenir (condition d'embauche du jeune en CDI). La Région intervient également en partenariat avec les OPCA en cofinçant la formation des jeunes en emplois d'avenir.

\* Chambre régionale d'économie sociale et solidaire en Île-de-France (CRESS IDF)

### Pour aller plus loin :

Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (DIRECCTE) d'IDF  
[www.direccte.gouv.fr/tout-savoir-sur-les-emplois-d-avenir-et-leur-actualite.html](http://www.direccte.gouv.fr/tout-savoir-sur-les-emplois-d-avenir-et-leur-actualite.html)

Région Île-de-France  
[www.iledefrance.fr/aides-regionales-appels-projets/emplois-tremplin-projet](http://www.iledefrance.fr/aides-regionales-appels-projets/emplois-tremplin-projet)  
Chambre régionale d'économie sociale et solidaire en Île-de-France (CRESS IDF)  
[www.cressidf.org/nos-actions/general/les-emplois-d-avenir.html](http://www.cressidf.org/nos-actions/general/les-emplois-d-avenir.html)

## AVENIR 78 : une dynamique territoriale au service de l'emploi



Le projet « Avenir 78 » rassemble des acteurs institutionnels (Direccte, DDCS), les acteurs publics de l'emploi (Pôle Emploi, missions locales, Cap Emploi) et quatre acteurs de l'accompagnement des structures de l'économie sociale et solidaire dans les Yvelines (BGE Athéna, Yvelines Active, Profession Sport 78 et E-graine).

Ce projet partenarial vise à renforcer le développement de l'économie sociale et solidaire dans le département. Il repose sur deux principaux axes : le renforcement de la mise en réseau des acteurs au niveau départemental, et le développement de l'emploi (en particulier l'appui au déploiement du dispositif des emplois d'avenir).

**Pour plus d'informations :**  
julien.mast@e-graine.org



Envie, entreprise d'insertion spécialisée dans le traitement et la rénovation des DEEE à Trappes (78)

## IDFM 98 Radio Enghien s'engage pour les emplois d'avenir

Radio Enghien est la première radio Valoisienne, écoutée 24h/24h tous les jours de la semaine depuis 1983 sans interruption. Elle est diffusée en région parisienne et dans les départements voisins, soit une zone d'écoute de plus de huit millions d'habitants.

C'est grâce au travail de 170 bénévoles que l'association peut réaliser et programmer plus de 70 émissions hebdomadaires adressées à tous les publics.

En cours de journée, de nombreuses émissions donnent la parole aux élus, aux artistes, aux organisateurs de manifestations diverses, aux associations, aux entreprises, aux professionnels de la santé, aux communautés, aux écoles, aux maisons de quartier.

Forte d'une expérience de plus de 30 ans dans le secteur des radios associatives, Radio Enghien est sensible à la formation des jeunes et au transfert générationnel du savoir-faire et des techniques spécifiques.

C'est la raison pour laquelle elle accompagne deux jeunes qui ont découvert et adopté l'univers professionnel de la radio associative.

Grâce au dispositif Emploi d'avenir, ces jeunes, Paul et Alexandre, vont pouvoir se former de manière approfondie sur trois ans afin de devenir professionnels du son.

<http://idfm98.free.fr>



## CHIFFRES CLÉS RÉGIONAUX

Source : UNEA / ESAT 2011

	ESAT	EA	TOTAL	PART DE L'IDF / NATIONAL
Établissements	186	67	253	12%
Salariés permanents	4 690	250	4 940	10%
Salariés handicapés	16 020	2 520	18 540	12,5%
Nombre de salariés moyen par établissement	80	40	73	75

### Méthodologie :

Une partie des ESAT et EA n'est pas comptabilisée dans le présent périmètre statistique de l'Insee, car ces structures utilisent un statut commercial.

## REPÈRES SUR LE TRAVAIL PROTÉGÉ ET ADAPTÉ

Le travail adapté regroupe des entreprises diverses ayant :

- Soit l'agrément « Entreprise adaptée » (EA) ;
- Soit l'agrément « Etablissement et service d'aide par le travail » (ESAT).

Les entreprises adaptées (EA) sont des entreprises employant au moins 80 % de travailleurs handicapés. Leur vocation est de favoriser l'émergence d'un projet professionnel du salarié, en vue de sa valorisation, de sa

promotion ou de sa mobilité professionnelle. Les établissements et services d'aide par le travail (ESAT) sont des établissements médico-sociaux. Ils offrent aux personnes handicapées des activités diverses à caractère professionnel et un soutien médico-social et éducatif en vue de favoriser leur épanouissement personnel et social. Ils ont également pour mission de faciliter l'accès à la citoyenneté en développant des activités de soutien et d'accès à l'autonomie,

mais également de faciliter l'accès à l'art et à la culture.

Alors que la mission première des ESAT et des EA est la même (intégrer durablement les travailleurs handicapés dans l'emploi), les objectifs et le statut du travailleur diffèrent. Ainsi, dans les EA, le travailleur est un salarié de droit commun (rémunéré à 100 % du SMIC minimum) alors que dans les ESAT, le travailleur est un usager recevant une indemnité (55 % du SMIC minimum).

## DES ENTREPRISES LOCALES À VOCATION SOCIALE

Les activités des entreprises du travail protégé et adapté sont ancrées dans le territoire, avec plus de 83 % de ces établissements qui travaillent avec des clients de leur département. Ces clients sont principalement des PME (58 %) et des filiales locales de grandes entreprises (17 %).

En appliquant les principes de responsabilité sociale et environnementale et en favorisant les circuits courts, ces établissements participent pleinement au développement économique et social de leur territoire.

La connaissance du travail protégé et adapté apparaît comme une condition nécessaire afin que ces entreprises se développent pour profiter au plus grand nombre.

Depuis début 2013, une norme française (NF X

50-842) a été mise en place traitant des « relations économiques du secteur protégé et adapté et ses donneurs d'ordre ». Elle présente des recommandations à destination des

structures du travail protégé et adapté et des donneurs d'ordre publics ou privés pour faciliter et renforcer leurs relations économiques.

### Pour aller plus loin

**Observatoire économique du travail protégé et adapté** – Éléments d'analyse des relations économiques entre ESAT et EA et leurs donneurs d'ordre – 2013

**GESAT**, réseau national du secteur adapté et protégé [www.reseau-gesat.com](http://www.reseau-gesat.com)

**UNEA**, union nationale des entreprises adaptées [www.unea.fr](http://www.unea.fr)

ENTRETIEN  
DES ESPACES VERTS  
CONDITIONNEMENT  
PROPRETE ET ENTRETIEN  
SOUS-TRAITANCE INDUSTRIELLE  
RESTAURATION-HOTELLERIE

## « LE MILIEU ORDINAIRE À LA RENCONTRE DU MILIEU PROTÉGÉ », L'EXEMPLE DE TURBULENCES !

Créée en 1992 par des professionnels du soin et des artistes, présidée par Howard Buten, l'association *Turbulences !* contribue à un travail d'insertion en milieu ordinaire avec des adolescents et des jeunes adultes autistes ou présentant des troubles apparentés.

*Turbulences !* propose un travail régulier d'ateliers de médiation artistique menés par des professionnels (taï-chi, théâtre, chant polyphonique, capoeira, pratiques instrumentales comme la batucada), un travail de création de spectacles vivants (théâtre, chant), accompagnés de tournées en France et à l'étranger.

En janvier 2007, *Turbulences !* a créé un espace culturel et artistique, les Chapiteaux Turbulents !, avec un statut d'Etablissement et Service d'aide par le travail (ESAT) et Section d'adaptation spécialisée (SAS).

41 personnes adultes souffrant d'autisme ou de troubles apparentés, dont une bonne partie avec un statut de travailleur ESAT, suivent un parcours professionnalisant.

Cinq pôles d'activités y sont mis en place pour concourir à la production de cet espace d'Arts Vivants : Travail Artistique et Création de spectacles, Multimédia / Communication, Régie / Maintenance, Restauration événementielle, Création de costumes / Décors.

« *L'association est traversée par trois démarches : une démarche médico-sociale, une démarche culturelle et une démarche entrepreneuriale.* »

Rémi Savouillan, directeur-adjoint  
[www.turbulence.eu](http://www.turbulence.eu)

Un groupe d'étudiants du Master Management de l'insertion par l'économie sociale et

solidaire (MIESS) de l'Université Paris-Est Marne-la-Vallée a réalisé un film sur l'association *Turbulences !* dans le cadre du Festival Vidéos Solidaires « Nul n'est inemployable ». Ils ont remporté le prix du public et le prix du jury 2013.

[www.vosvaleursfontcarriere.fr/turbulences-ou-nul-nest-inemployable/](http://www.vosvaleursfontcarriere.fr/turbulences-ou-nul-nest-inemployable/)



Credit photo : Turbulences !



« L'économie verte et l'économie sociale et solidaire sont complémentaires. L'une et l'autre doivent se nourrir mutuellement pour se développer. Pouvoir aux citoyens, réponse à un besoin social, ancrage territorial : ces principes de l'économie sociale et solidaire doivent devenir ceux de l'économie verte pour que la transition énergétique et le développement durable soient demain une réalité locale (et non le monopole de

multinationales). Certaines entreprises ont déjà fait ce chemin. Quand la SCIC Enercoop choisit le statut coopératif pour permettre à ses énergies 100% vertes d'irriguer un territoire et d'être au service de ses habitants, elle fait la jonction entre économie sociale et solidaire et économie verte. Elle permet une gestion de l'énergie par les citoyens, pour les citoyens. Favorisons l'émergence et le développement de pionniers de ce type ! »

**Jean-Marc Brûlé,**  
Président de l'Atelier  
Conseiller régional

## Définition officielle des activités vertes

Les éco-activités sont des activités qui produisent des biens et services ayant pour finalité la protection de l'environnement ou la gestion des ressources naturelles. Ces biens et services sont destinés à mesurer, prévenir, limiter ou corriger les dommages environnementaux à l'eau, l'air et au sol et les problèmes relatifs aux déchets, aux bruits et aux écosystèmes.

**Source :** Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et Eurostat.

Le périmètre retenu par le Commissariat général au développement durable comprend les éco-activités (la gestion des déchets, l'agriculture biologique, les énergies renouvelables ...) et les activités périphériques (la conception de bâtiments, la formation ...).

## LES ACTEURS DE L'ESS ET L'ÉCONOMIE VERTE

Les acteurs de l'économie sociale et solidaire interviennent historiquement dans le champ de l'économie verte, et notamment les acteurs de l'insertion par l'activité économique. L'économie verte, qui cherche à faire coexister économie et écologie, reste toutefois une notion difficile à appréhender et nécessite une mutation en profondeur de notre système économique.

L'observation statistique des acteurs de l'économie sociale et solidaire intervenant dans le champ de l'économie verte présente des limites. En effet, les employeurs proposant ce type d'activités ne le font pas nécessairement depuis la création de leur établissement et ces activités ne se retrouvent donc pas dans leur code d'activité (nomenclature NAF) qui est une des portes d'entrée de l'observation de l'économie sociale et solidaire. De plus, les activités vertes ne sont pas forcément les seules développées par les structures, ce qui empêche de les repérer facilement.

EDUCATION A  
L'ENVIRONNEMENT  
ECOCONSTRUCTION  
MARAICHAGE BIOLOGIQUE  
RECYCLAGE-REEMPLOI  
PRESERVATION  
DES RESSOURCES NATURELLES  
MOBILITE DOUCE  
ENERGIES RENOUVELABLES  
JARDINS PARTAGES

Si l'analyse des acteurs par secteurs d'activité est pertinente, l'entrée par professions apporte des éléments complémentaires. On distingue ainsi les professions vertes (dédiées

à l'environnement) et les professions verdissantes, qui sont et seront amenées à évoluer afin de prendre en compte la dimension environnementale.

En Île-de-France, des travaux de réflexion sur l'emploi et le développement de l'économie verte par les acteurs de l'économie sociale et solidaire sont en cours via le réseau économie sociale et environnement (RESE). Ils mobilisent les acteurs et réseaux franciliens intervenant dans le champ de l'économie verte.

## « DÉCHETS ET CITOYENNETÉ », UN PROJET DE RECHERCHE-ACTION

La Chaire d'économie sociale et solidaire de l'Université Paris-Est, en partenariat avec l'association Enda Europe et la Fondation France Libertés, mène un projet de recherche action, intitulé « Déchets et citoyenneté » dans le cadre d'un programme PICRI\* de la Région Île-de-France. Ce travail vise à interroger plus largement les valeurs ajoutées des acteurs de l'économie sociale et solidaire dans le champ étudié et en particulier en termes d'insertion / inclusion.

Après une description institutionnelle des règles qui structurent ce champ et de la place qu'y occupent ces acteurs, la recherche vise à dresser les premiers éléments d'une typologie d'acteurs, suite à leur identification et aux entretiens exploratoires menés. Ainsi, il est possible de les positionner selon les différentes formes de régulation, soit selon leur inscription ou non dans la politique publique locale en matière de déchets, dans les filières

à responsabilité élargie des producteurs (textiles, déchets d'équipement électriques et électronique ...), et dans les politiques publiques de l'emploi et du handicap. Il s'agit sur la base d'un travail monographique d'étudier finement comment les acteurs de l'économie sociale et solidaire développent des stratégies en rapport avec ces différents registres de règles. Le travail se poursuit en ce sens, et s'articulera progressivement avec les expériences menées au Sud lors de rencontres avec des travailleurs des déchets brésiliens.

Le projet a débuté en janvier 2012 pour une durée de 3 ans.

\*PICRI : Partenariats Institutions-Citoyens pour la recherche et l'innovation [www.iledefrance.fr/competence/picri](http://www.iledefrance.fr/competence/picri)

**Chaire économie sociale et solidaire**  
[www.univ-mlv.fr/chaire-economie-sociale-solidaire](http://www.univ-mlv.fr/chaire-economie-sociale-solidaire)

**Association Enda Europe**  
[www.enda-europe.org](http://www.enda-europe.org)  
**Fondation France Libertés**  
[www.france-libertes.org](http://www.france-libertes.org)



### Pour aller plus loin

<http://rese.arenidf.org>  
[www.arenidf.org](http://www.arenidf.org)

Territoire Emploi Environnement (TEE IDF) [www.tee-idf.net](http://www.tee-idf.net)

Les professions vertes et potentiellement verdissantes, Défi Métiers - Avril 2013

L'économie sociale et solidaire au service du développement durable – 1<sup>ères</sup> clés pour les collectivités territoriales, ARENE IDF / Atelier – 2011





## Publications

- **Publications de l'Observatoire :**  
*Panorama régional de l'économie sociale et solidaire* : N°1 – juil. 2011, N°2 – déc. 2011, N°3 – déc. 2012  
  
*Panorama thématique : La culture, levier du développement économique et social des territoires* – nov. 2013
- **Publications du CNCRES :**  
*L'emploi des jeunes dans l'économie sociale et solidaire*, CNCRES - Juin 2013  
  
*Panorama national de l'économie sociale et solidaire en France et dans les régions – 2012*, CNCRES



## La sélection de l'Atelier

- *Des innovations sociales par et pour les personnes en situation de handicap*, Eve Gardien - Érès (Ramonville Saint-Agne), 2012
- *Les accompagnements collectifs auprès des associations culturelles : Analyse de pratiques*, Opale – nov. 2012
- *Le Paysage associatif français – 2<sup>ème</sup> édition*, Viviane Tchernonog – oct. 2013 - JurisAssociations



## Pour aller plus loin

Des données sur l'emploi et les territoires franciliens sont disponibles sur le site de l'Atelier : [www.atelier-idf.org/observatoire-ess/chiffres-clefs](http://www.atelier-idf.org/observatoire-ess/chiffres-clefs)

Ces données peuvent également être mises à disposition des acteurs et collectivités territoriales pour une demande spécifique dans le cadre d'un partenariat.

**Contact de l'Observatoire :**  
[observatoire-ess@atelier-idf.org](mailto:observatoire-ess@atelier-idf.org)

## Des collectivités engagées dans le soutien à l'ESS

L'Atelier accompagne les collectivités franciliennes qui souhaitent intégrer l'économie sociale et solidaire dans leurs politiques territoriales et ce, en favorisant la participation de tous les acteurs, y compris les citoyens, existants aux processus de construction attendus. En 2013, 21 collectivités adhérentes à l'Atelier, mettent en œuvre des plans d'actions en faveur de l'économie sociale et solidaire.  
[www.atelier-idf.org/collectivites](http://www.atelier-idf.org/collectivites)



Le Relais, restaurant, traiteur et centre de formation à Pantin (93)



# INFORMATIONS SUR L'OBSERVATOIRE

## MÉTHODOLOGIE

Le périmètre statistique a été établi conjointement par le CNCRES, la DIIIESES (Délégation Interministérielle à l'innovation, à l'expérimentation et à l'économie sociale) et l'Insee.

Les données sont issues de la source CLAP\* pour l'année 2011.

\*CLAP : *Connaissance locale de l'appareil productif*

**Ont collaboré à la rédaction de ce document dans le cadre du comité technique de l'Observatoire :** Rémi Coperey et Ana Larrègle (Communauté d'agglomération Plaine Commune), Céline Coubard (Région Île-de-France), Hervé Defalvard (Chaire ESS – UPEMLV), Isabelle Machado (Direction régionale Insee Île-de-France), Daniel Rault (membre suppléant du Conseil supérieur de l'économie sociale).

## PARTENAIRES



Créé en 2010 par **L'Atelier – Centre de ressources régional de l'économie sociale et solidaire** et la **Chambre régionale d'économie sociale et solidaire d'Île-de-France (CRESS IDF)**, l'Observatoire poursuit les finalités suivantes : fournir aux acteurs de l'ESS et aux collectivités territoriales des données scientifiques quantitatives et qualitatives fiables, permettant de mieux comprendre l'ESS aujourd'hui et d'accompagner son développement futur.

[www.atelier-idf.org](http://www.atelier-idf.org)  
[www.cressidf.org](http://www.cressidf.org)

L'Observatoire régional fait partie du dispositif de mesure et d'observation de l'économie sociale et solidaire en France et dans les régions, réseau de compétences et d'expertise mis en place par les CRES(S) et le Conseil National des CRES. Lieu de convergences et de mutualisation des travaux sur l'ESS, les Observatoires régionaux s'appuient sur une méthodologie homogène, scientifique et cohérente entre les territoires, afin d'assurer leur fonction d'étude, de veille, d'aide à la décision et de prospective. Ces travaux sont réalisés en partenariat avec l'Insee national et les directions régionales de l'Insee (fournisseur de données et travaux d'analyse).

[www.cncres.org/accueil\\_cncres/observatoire\\_de\\_less](http://www.cncres.org/accueil_cncres/observatoire_de_less)  
[http://www.insee.fr/fr/themes/detail.asp?reg\\_id=99&ref\\_id=eco-sociale%C2](http://www.insee.fr/fr/themes/detail.asp?reg_id=99&ref_id=eco-sociale%C2)

Partenaires financeurs :



Publication de l'Observatoire régional de l'économie sociale et solidaire en IDF - Novembre 2013

**Rédaction (L'Atelier) :** Bérangère Eldin et Céline Portero // **Coordination éditoriale :** Eric Forti (CRESS IDF) et Claire Marengo (L'Atelier) // **Coordination graphique (L'Atelier) :** Julien Bottriaux et Céline Portero // **Graphisme :** A'Kâ Clémence Callebaut, 06 70 57 80 55 // **Impression :** Imprimé sur du papier recyclé, avec des encres à base d'huiles végétales par l'Imprimerie La Main – Melun // **Crédits photos :** © Séb ! Godefroy, © Ivan Mathie